



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

célébration de l'an 2000

Question écrite n° 24235

Texte de la question

M. Didier Chouat appelle l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur la confusion qui est en train de se créer dans notre pays entre le prochain passage à l'an 2000 et l'entrée simultanée dans le XXI^e siècle et le troisième millénaire. Les festivités préparées au niveau national à l'occasion de la nuit du 31 décembre 1999 au 1^{er} janvier 2000 sous l'appellation des « portes de l'an 2000 » sont souvent présentées par les journalistes de la presse écrite ou audiovisuelle comme étant celles du passage au prochain siècle. Il lui demande donc, au nom de la vérité arithmétique et calendaire, de bien vouloir rappeler que le passage à l'an 2000 constituera l'entrée dans la dernière année du XX^e siècle et qu'il faudra attendre la nuit du 31 décembre 2001 pour véritablement changer de siècle et de millénaire, dans la mesure où un siècle, même le XX^e, riche en événements, ne peut être constitué de 99 années seulement. En conclusion, il lui suggère d'encourager les Français et tous ceux qui se reconnaissent dans le calendrier chrétien ou l'utilisent couramment (la date de naissance de Jésus-Christ étant déterminée, selon les historiens, avec une marge d'erreur d'environ 25 ans), à fêter de manière symbolique le passage à l'an 2000 et, exactement un an plus tard, à fêter l'entrée dans le XXI^e siècle et le troisième millénaire.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a attiré l'attention de la ministre de la culture et de la communication sur le risque d'accréditer, à l'occasion des festivités annoncées pour la nuit du 31 décembre 1999, une équivoque calendaire latente dans les esprits et a rappelé que le passage à l'an 2000 ne devait pas être confondu avec l'entrée dans le nouveau millénaire. Si cette arithmétique est exacte, elle ne suffit pas à épuiser la réflexion. Avec l'ensemble de l'opinion publique et comme dans la plupart des pays étrangers, le Gouvernement a préféré se fonder sur l'imaginaire collectif pour lequel, depuis des générations, l'an 2000 est le symbole de l'avenir. Au demeurant, le programme des manifestations s'étend de septembre 1999 à janvier 2001, ce qui permet également de faire droit à l'exactitude arithmétique.

Données clés

Auteur : [M. Didier Chouat](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24235

Rubrique : Cérémonies publiques et fêtes légales

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 janvier 1999, page 382

Réponse publiée le : 19 avril 1999, page 2337